

## Contexte opérationnel

Le nombre de visiteurs du parc des Champs-de-Bataille varie selon une série de paramètres. À titre d'exemple, une conjoncture météorologique, économique ou sociale défavorable entraîne des répercussions sur la fréquentation du parc et une baisse de revenus est occasionnée. Pour pallier cet inconvénient, la CCBN doit continuer de miser sur la diversification de ses visiteurs. Pour ce faire, elle doit adapter au marché son offre d'activités, d'événements et d'expositions et toujours en faire la promotion par le biais de ses outils de diffusions et des partenariats développés.

La CCBN n'a que très peu de marge de manœuvre financière avec les mesures permanentes de réduction budgétaire et de nouveaux enjeux ou projets impératifs (agrile du frêne, événements spéciaux, location non garantie d'un étage du musée à la suite du départ des locataires, mise en œuvre du plan directeur 2018-2022, travaux de réfection, déménagement de la direction, etc.). La CCBN doit maintenir ses efforts d'analyse approfondie de ses priorités, de contrôle rigoureux de son budget et de suivi rapproché des dépenses liées aux projets à chacune de leurs étapes. Elle doit continuer d'être disposée à intervenir immédiatement advenant un dépassement de coûts et, lorsque requis, à réviser l'ensemble des budgets et des priorités.

L'achalandage annuel du parc des Champs-de-Bataille s'élève à environ 4 millions de visiteurs ce qui rend inévitables certains risques d'accidents et de dommages aux biens du parc. Ainsi, la CCBN poursuivra ses objectifs de conservation et de mise en valeur, en vue de diminuer les risques découlant de la prestation de ses activités et services. La CCBN va continuer de fournir ses efforts pour réduire au minimum les risques quant à la sécurité des usagers et de son personnel et pour veiller à ce que ses installations soient conformes aux normes de sécurité. Pour sa part, le Service de sûreté de la CCBN maintiendra son travail de sensibilisation auprès des visiteurs du parc, en intervenant avec une méthode adaptée aux circonstances, soit préventive ou punitive avec émission de constats d'infraction.

Le parc est l'hôte de nombreux événements année après année : compétitions internationales, événements culturels, courses, marches, levées de fonds, Fête nationale, etc. Le nombre de participants à ces événements varie de centaines à des milliers, selon le cas. Le défi de maintenir l'équilibre entre la vocation historique et la vocation de parc urbain est toujours d'actualité. Pour y répondre, la CCBN doit rigoureusement veiller au respect de ce site prestigieux, historique et patrimonial en évaluant toutes les demandes d'utilisation du territoire en regard de son mandat et de sa Politique d'utilisation du territoire. De surcroît, la CCBN doit prolonger ses efforts de sensibilisation auprès des organisateurs d'événements à l'importance d'avoir de la considération pour ce lieu unique à Québec. Elle s'assurera du respect des ententes en effectuant un suivi rigoureux sur le terrain et continuera de travailler en collaboration avec ses partenaires.

De par sa localisation très centrale, en plein cœur de la ville de Québec, le parc des Champs-de-Bataille est amené à s'accorder avec ses voisins, ses partenaires et ses intervenants. Certains chantiers ou événements d'envergure peuvent avoir un impact direct sur l'accessibilité ou l'intégrité des lieux.

La CCBN va donc maintenir son suivi de tout événement ou chantier à proximité du parc et s'assurera que des mesures d'atténuation seront appliquées.

## Risques principaux

L'achalandage du parc subit les aléas des conditions climatiques, économiques et sociales et a des répercussions sur les revenus de la CCBN.

En raison, d'une part, de la réduction permanente de 599 000 \$ du budget de fonctionnement en 2013-2014, s'inscrivant dans les initiatives du gouvernement pour réduire le déficit, et, d'autre part, de nouveaux enjeux financiers qui se sont présentés, dont l'augmentation des paiements en remplacement d'impôt en 2017-2018, la capacité financière de la CCBN a été considérablement restreinte pour les projets d'investissements. La CCBN doit puiser dans son budget de fonctionnement pour couvrir l'augmentation de certaines dépenses, par exemple : l'augmentation annuelle du taux horaire des agents de sûreté engagés via le Corps Canadien des Commissionnaires, l'augmentation du taux de carburant pour les véhicules, l'augmentation de la main-d'œuvre lors de l'octroi de différents contrats (maçonnerie, mécanique, construction, informatique, etc.) et l'augmentation du PERI de 90 000 \$ annuellement, due à la fin du bail de la Ville de Québec qui occupait un étage du Musée des plaines d'Abraham.

En ce qui a trait aux risques d'accidents et de dommages aux biens de la CCBN, ils doivent être réduits au minimum possible afin de préserver l'accessibilité aux services du parc et un accès exempt de dangers pour la santé et la sécurité des visiteurs et du personnel de la CCBN. En vue de diminuer ces risques, la CCBN entretient et effectue la réfection de ses biens, pour demeurer conforme aux normes en matière de santé et sécurité ainsi qu'au code du bâtiment.

Le risque de déséquilibre entre les utilisations du territoire, soit pour sa vocation historique ou de parc urbain, est un enjeu d'importance pour la CCBN. L'accessibilité, la conservation et la mise en valeur du parc doivent être préservées en visant l'équilibre.

Certaines institutions effectueront en 2018-2019 des travaux importants sur leurs installations situées sur ou à proximité du parc des Champs-de-Bataille. La CCBN s'assurera que des mesures d'atténuation efficaces soient instaurées en prévention des risques environnementaux, des dommages à la propriété du parc ou encore des nuisances à l'accessibilité, à la jouissance et à la quiétude des lieux.

Risque	Stratégie de réponse au risque	Lien aux responsabilités essentielles du ministère	Lien aux engagements de la lettre de mandat et aux priorités pangouvernementales ou ministérielles (selon le cas)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mauvaises conditions climatiques, économiques et sociales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Efforts de promotion pour accroître et diversifier la clientèle.</li> <li>Développement de nouveaux partenariats.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion du patrimoine</li> <li>Services internes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation du mandat de la CCBN</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mesures de réduction budgétaire et nouvelles pressions financières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrôle rigoureux du budget.</li> <li>Suivi des dépenses réelles des différents secteurs afin de faire la révision de l'ensemble des budgets et des priorités en temps opportun.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion du patrimoine</li> <li>Conservation</li> <li>Services internes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation du mandat de la CCBN</li> <li>Respecter le plan financier</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Accidents sur le parc et dommages aux biens de la CCBN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien général de première qualité des lieux.</li> <li>Travaux de réfection réguliers.</li> <li>Prévention sur le terrain et patrouilles par le Service de sûreté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conservation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation du mandat de la CCBN</li> <li>Investir dans les infrastructures</li> <li>Un environnement sain</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Déséquilibre entre les vocations historique et de parc urbain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse rigoureuse de toutes les demandes d'utilisation du territoire en vertu de la Politique d'utilisation du territoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conservation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation du mandat de la CCBN</li> <li>Un environnement sain</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les activités organisées par la CCBN qui sont en lien avec son mandat.</li> <li>• S'assurer que l'utilisateur puisse profiter des Plaines sans trop d'entrave ni d'activité organisée par l'externe.</li> <li>• Assurer un suivi rigoureux sur le terrain pour veiller au respect du site.</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conséquences environnementales et nuisance aux usagers lors de chantiers de construction sur le parc et à proximité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surveillance constante lors des travaux.</li> <li>• Rencontres régulières avec les instances concernées.</li> <li>• Mise en place de mesures d'atténuation pour protéger le parc et diminuer les nuisances pour les usagers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conservation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation du mandat de la CCBN</li> <li>• Un environnement sain</li> </ul>